

Groupe Paris

Compte rendu des activités du 1^{er} trimestre 1975

VISITES DE L'ATELIER DE RESTAURATION DE LA B.N.

Devant le succès remporté par les trois visites de l'Atelier de Restauration de la B.N. proposées les 18, 25 et 28 novembre 1974, le Groupe Paris a organisé grâce à l'obligeance de M. Petit, chef des ateliers de restauration, une deuxième série de visites au cours du 1^{er} trimestre 1975, les 30 janvier, 3 et 10 mars. Ces trois nouvelles visites ont attiré de nombreux visiteurs, et plusieurs d'entre eux n'ont pu être inscrits car le nombre de participants est chaque fois limité à 20 personnes au maximum.

Aussi, le Groupe Paris et la Section B.N. organisent-ils, pour le 2^e trimestre 1975, deux nouvelles visites de cet atelier prestigieux, les lundi 2 et lundi 9 juin 1975. Nous tenons, dans ce bulletin, à remercier très vivement M. Petit qui, quoique débordé de travail et de problèmes à résoudre, accepte toujours si volontiers de diriger des groupes de visiteurs.

Ce sujet d'actualité a réuni une bonne cinquantaine de personnes dans la grande Salle des conférences du Muséum national d'histoire naturelle, et le débat a été très animé.

M. Pelou, conservateur au Service des Nouveaux supports à la B.N., a présenté un exposé clair des problèmes soulevés par le dépôt légal, le traitement et la conservation des supports spéciaux. Après avoir dressé un panorama rapide de la situation actuelle en ce qui concerne la production des nouveaux media, il a renvoyé ses auditeurs aux publications GICA et rappelé que la production nationale des produits audio-visuels s'élève à 15.000 par an dont 10.000 sonores, tandis que le chiffre de la production sous forme de livres atteindrait 26.500 titres par an, publications officielles comprises.

On peut diviser les nouveaux media en 4 grandes catégories :

- 1) son : disques, audio-cassettes, audio-cartouches, bandes magnétiques ;
- 2) image comprenant 3 sous-ensembles :
 - a) images fixes : diapositives, films fixes,
 - b) microéditions : microfilms, microfiches, microcartes à fenêtre,
 - c) images animées : films ;
- 3) vidéo ;
- 4) multi-media.

Le dépôt légal reçoit, ou devrait recevoir, tout ce qui relève de la microédition, y compris un certain nombre de documents appartenant à la catégorie des multi-media.

Le Département des Imprimés de la B.N. s'occupe des problèmes de catalogage des microfiches, et en même temps de la production de microfiches.

En ce qui concerne le catalogage, il n'existe rien actuellement sur le plan international. Un groupe d'étude a été constitué dans le cadre de l'IFLA et il vient d'obtenir un contrat avec l'UNESCO. Au niveau français ces problèmes sont étudiés dans le cadre de l'AFNOR, et un projet de Norme des « Non books » est actuellement en cours d'étude. C'est essentiellement la zone du titre et de la mention d'auteur qui pose le maximum de problèmes étant donné la multiplicité des « auteurs ».

En ce qui concerne la production, la Bibliothèque nationale a fait l'acquisition d'un équipement lui permettant de produire des microfiches dont certaines seront commercialisées sous le nom d'Editions de la Bibliothèque nationale. La Bibliothèque nationale d'autre part conclut des contrats avec différentes maisons et en particulier Hachette, où la B.N. sera considérée comme co-éditeur.

La discussion s'engage immédiatement et des détails sont demandés à M. Pierrot sur les éditions B.N. et sur le type de documents qui seront reproduits dans ce cadre. Celui-ci intervient alors longuement pour apporter des précisions sur les microéditions que la B.N. se propose de réaliser.

Au cours du débat animé qui suivra, tous les problèmes posés par la nouvelle activité éditrice qu'entame la B.N. seront évoqués tour à tour : microfiches mères, publications du domaine public, transfert d'un medium à un autre, passage du microfilm à la microfiche dans le cas où il existe de nombreux microfilms de sécurité (ce qui est le cas actuellement de la réserve des imprimés), problèmes de consultation et de conservation des microfiches et des microfilms, familiarisation des lecteurs avec les appareils de lecture, achat envisagé de lecteurs-reproducteurs, problème des éditions pirates sur microfiches, microfiches et périodiques de grand format, périodiques et A.C.R.P.P., etc...

En conclusion, M. Pelou souligne que la question des multimedia, dont un certain nombre sont reçus à la B.N. par dépôt légal, n'a pas encore vraiment reçu de solution. Leur utilisation rationnelle suppose des équipements variés et de la place dans un local adapté. Il insiste enfin sur la grande variété des media et des appareils qui permettent de les exploiter, en rappelant l'article très documenté qu'il a fait paraître sur ce sujet dans le n° 84, 1974, du *Bulletin de l'A.B.F.*

REUNION COMMUNE DU GROUPE PARIS ET DE LA SECTION B.N. EN VUE DE PREPARER LE CONGRES DE MONTPELLIER SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE LE MARDI 18 MARS 1975

Le Conseil national de l'A.B.F. ayant demandé aux Groupes et Sections de réfléchir sur les différents aspects de ce thème, le Groupe Paris a tout d'abord adressé

une circulaire, en janvier 1975, à ses membres leur demandant de lui faire parvenir réflexions, propositions et suggestions sur le sujet choisi.

Puis, en commun, avec la Section B.N., il a organisé, dans la Salle des conférences du Muséum national d'histoire naturelle, la réunion du 18 mars 1975 à laquelle une quarantaine de personnes ont assisté.

M. Lethève a tout d'abord passé la parole à M. Watelet, conservateur au Département des Périodiques de la B.N., qui avait bien voulu faire un exposé sur la formation initiale et tout particulièrement sur la préparation des gardiens au concours de magasinier. Ce concours représente une promotion sociale pour les gardiens qui, dans l'ensemble, possèdent le certificat d'étude, ont abandonné leurs études très jeunes, et ont en général exercé au préalable un autre métier totalement différent. Chaque établissement doit actuellement préparer lui-même ses gardiens à ce concours national ; le Département des Périodiques a, pour sa part, réalisé un *Petit guide du parfait magasinier*. De la discussion qui suit cet exposé, se dégagent à l'unanimité plusieurs vœux :

- la préparation ne devrait plus être bénévole, comme c'est le cas actuellement ;
- une visite approfondie et détaillée devrait être proposée à tout gardien afin de lui faire connaître l'ensemble de l'établissement dans lequel il est affecté ;
- une initiation au vocabulaire des bibliothèques et à la signification des termes (bibliographie, biographie, vedette, notice bibliographique, etc...) devrait leur être fournie dès leur arrivée.

Puis Mlle de Buffévent dresse le bilan des réponses (7 seulement, mais certaines très fournies) reçues à la suite de l'enquête de janvier 1975. Les principaux thèmes soulevés sont :

- le recyclage :
 - au moment de l'accès à des postes de direction, en ce qui concerne la gestion, la comptabilité, l'administration,
 - après une disponibilité pour faciliter la reprise de la vie professionnelle,
 - pour s'initier à des domaines inconnus ;
- la sélection des étudiants et la motivation des futurs conservateurs ou sous-bibliothécaires ;
- l'image de marque du bibliothécaire ;
- l'opposition bibliothécaire - documentaliste : statut et tâches réciproques ;
- l'équivalence des diplômes dans les pays européens ;
- l'accueil des stagiaires dans les bibliothèques ;
- les rapports bibliothécaires - utilisateurs.

Des propositions ont été également faites relatives à la forme de l'enseignement, au contenu de cet enseignement et à la nécessité de créer des laboratoires de langues vivantes.

Mlle de Buffévent rappelle ensuite les rapports préliminaires qui ont été envoyés à tous les membres des groupes et sections sur l'enseignement moyen, la promotion sociale, la formation continue et le recyclage, la formation supérieure dans les bibliothèques, la formation élémentaire.

Le Frère Albaric fait alors remarquer que ces documents sont orientés vers la fonction publique sans tenir compte des écoles de documentalistes, de l'INTD, de l'Ecole des bibliothécaires-documentalistes de l'Institut catholique, etc..., et, il souhaite que cette lacune soit comblée dans les rapports définitifs. Ceci est d'ailleurs conforme à la vocation de l'A.B.F. qui regroupe des bibliothèques et des centres de documentation privés ou publics.

Mme Lemaître, Présidente de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des bibliothécaires de l'Institut catholique rend compte des grandes lignes du Rapport Meyriat, rédigé à la suite des réunions organisées de novembre 1973 à février 1975, qui envisage la création d'un tronc commun de formation valable pour l'INTD comme pour l'Ecole des Chartes. Les principaux chapitres de ce rapport, qui sera remis à chaque congressiste à Montpellier, sont :

- la circulation et communication de l'information ;
- les documents en eux-mêmes ;
- la description des documents ;
- l'audiovisuel ;

- les langages documentaires ;
- l'analyse documentaire ;
- la recherche de l'information ;
- les systèmes documentaires et leur automatisation ;
- l'organisation et la gestion des organismes documentaires.

Les travaux de la Commission Caillet, réunie en 1970 sous les auspices de la Direction des bibliothèques et avec la participation des représentants des syndicats, sont ensuite évoqués :

- formation du personnel scientifique ;
- création d'un corps des cadres moyens ;
- formation des sous-bibliothécaires dans les Centres régionaux ;
- les restaurateurs spécialistes ;
- le personnel ouvrier ;
- le personnel de service.

Après un débat très animé, deux points principaux semblent se dégager :

- problème de la motivation des candidats se présentant au Concours de sous-bibliothécaire, au C.A.F.B., à l'E.N.S.B. ;
- question de la formation continue et du recyclage, les textes concernant la formation permanente ne semblant pas appliqués actuellement dans les bibliothèques (sauf pour les stages d'informatique organisés par le B.A.B.) et nécessité de faire un recensement des possibilités offertes dans le cadre du Ministère de l'Education ou du Secrétariat d'Etat aux universités.

Espérons que cet échange d'idées contribuera à aider les différents rapporteurs dans leur préparation du Congrès de Montpellier.